

LES ALPAGES, DES ESPACES PARTAGÉS

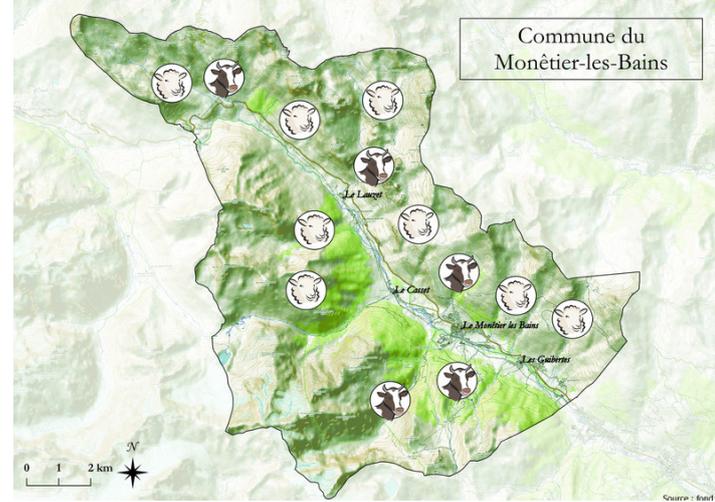


CARTE DU TERRITOIRE DES ALPAGES

La commune de Monétier-Les-Bains, situé dans le département des Hautes-Alpes, est un territoire d'exception. Traversée par le parc national des Écrins, elle attire randonneurs et amoureux de la nature, à la découverte d'une faune et d'une flore locale extrêmement riche et variée.

Parmi les animaux les plus répandus, on trouve des chamois, des bouquetins des Alpes, des marmottes, des hermines, des écureuils roux et des renards et des aigles royaux. Parfois même, le loup gris et le lynx boréal.

Sur la commune on compte aussi 8 alpages ovins et 5 alpages bovins qui participent à la richesse et la préservation du paysage.



TROUPEAUX ET CHIENS DE PROTECTION
Quelques bons réflexes à adopter
 Pour protéger leur troupeau contre les attaques de prédateurs (loup, lynx...) et chiens, les éleveurs et bergers de cette zone utilisent des chiens de protection

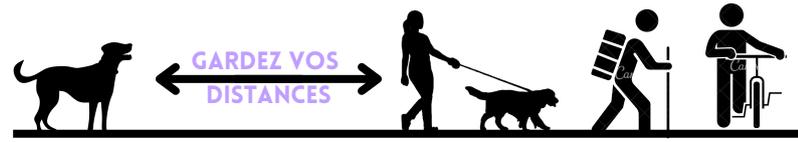
Amis randonneurs
 Contournez largement le troupeau : gardez vos distances. Arrêtez-vous le temps que les chiens de protection vous identifient. Restez calme et passif en leur présence. Ne les menacer pas, ne les caressez pas.

Amis vététistes
 Descendez du vélo et marchez à côté.

mais aussi...
 Tenez votre chien en laisse.

Ensemble, respectons le travail des bergers et respectons le troupeau.

RÉFLEXES UTILES



A L'APPROCHE D'UN TROUPEAU ET FACE AUX CHIENS DE PROTECTION, QUELS COMPORTEMENTS ADOPTER?

LES PANNEAUX D'INFORMATIONS, DES OUTILS PÉDAGOGIQUES POUR SE CONNAITRE ET SE COMPRENDRE

La montagne est fréquentée par de nombreux acteurs du territoire. Il est important de respecter les valeurs du "vivre ensemble" afin de faciliter son usage.

- Si vous croisez un troupeau, **contournez largement l'aire de pâturage ou de repos des bêtes ou les parcs clos**. Vous respectez ainsi le travail des éleveur.euse.s et des bergers sans perturber les animaux.
- **Faites attention aux comportements qui vous semblent anodins** : ne tenter pas de nourrir, caresser, prendre en photo un chien de protection ou une bête du troupeau car les chiens de protection peuvent l'interpréter comme une agression !
- Face à un chien de protection, **adopter un comportement calme et passif** pour le rassurer. Si vous êtes impressionné, faites lentement demi-tour.
- Si vous êtes accompagnés d'un chien de compagnie, **ne le prenez pas dans vos bras. tenez le en laisse**. Vous éviterez qu'il ne déclenche, à l'approche du troupeau, une intervention dissuasive des chiens de protection.
- Si vous êtes munis de **bâtons de randonnée**, ne menacez pas les chiens et **gardez la pointe vers le bas**.
- Si vous êtes à vélo, il est préférable d'en **descendre et de marcher à côté**.



retrouvez nous sur le site de la Mairie

Hey attention, vous vous approchez trop près du troupeau !

Gardez vos distances, sinon je viens flâner, vous identifier et si besoin, vous intimider moi !